



SIGNATURE PAR GUILLEMOT BROTHERS LIMITED
D'UNE EXTENSION À UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE
TITRES UBISOFT ENTERTAINMENT SA

Londres, le 22 juin 2020 – Guillemot Brothers Limited annonce la conclusion ce jour d'une extension du contrat entre Guillemot Brothers Limited et une banque en date initiale du 5 septembre 2016 relatif à l'acquisition par Guillemot Brothers Limited de 4.000.008 actions Ubisoft Entertainment SA représentant à la date des présentes environ 3.3% du capital social d'Ubisoft Entertainment SA.

Ce contrat (tel que modifié) prévoit notamment le financement de cette acquisition par la banque, et sa couverture, pour une durée désormais étendue jusqu'au 22 juin 2023. Dans ce cadre, Guillemot Brothers Limited a consenti une promesse de vente à la banque sur les actions Ubisoft Entertainment SA objet du financement et la banque a consenti une promesse d'achat sur ces mêmes actions. Ces promesses sont exerçables selon certaines conditions prévues par le contrat, à l'échéance de l'emprunt, et sont dénouables soit en titres soit en numéraire, au choix de Guillemot Brothers Limited.

Les actions faisant l'objet du financement sont nanties au profit de la banque, qui peut les emprunter auprès de Guillemot Brothers Limited selon certaines conditions prévues par le contrat de nantissement y afférent.